

Paris, le 31 mars 2017

Egalité parentale  
J'aime mes deux parents  
Jamais sans Papa  
Le Parti des enfants du monde

Messieurs les Présidents,

Vous avez souhaité recueillir les réponses que Jean-Luc Mélenchon et la France insoumise apportent sur un certain nombre de questions ayant trait aux conditions du divorce et de l'égalité homme-femme.

Tout d'abord, nous ne pouvons que nous réjouir de l'attachement que vous portez à la déconstruction des stéréotypes de genre en prônant l'égalité homme femme dans le temps accordé à l'éducation des enfants.

Pour autant, décréter la RPE (résidence partagée équilibrée) comme principe de base lors d'un divorce ne nous paraît être ni la solution, ni le cœur du problème.

Etablir un principe d'égalité alors que dans les rapports de couple nous sommes loin de la constater, ne nous semble pas raisonnable. Imposer la RPE comme automatique lors d'un divorce, c'est également empêcher les femmes qui n'osent pas s'opposer à leur ex-conjoint de s'en libérer complètement.

Le cas par cas déjà appliqué par la justice même s'il est faillible, nous paraît être le plus à même de trancher dans ces affaires.

Les conditions matérielles de la justice ne permettent pas toujours d'appliquer l'obligation de motivation de jugement, mais « l'Avenir en commun » prévoit des investissements dans ce domaine permettant aux juges en les libérant des trop nombreuses contraintes, de satisfaire l'ensemble des justiciables.

- Loi de programmation pluriannuelle fixant l'objectif d'une nette augmentation du budget en cinq ans (+ 2,5 milliards d'euros ajoutés aux 6,9 milliards du budget prévu en 2017) afin de parvenir en 2022 au niveau des principaux pays de l'Union européenne (UE) en matière de moyens consacrés à la justice.
- Augmentation de moitié des effectifs des services judiciaires afin de parvenir au nombre approprié de magistrats par habitant, en recrutant 18000 magistrats, greffiers et personnels administratifs.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise